AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Damien, à l'effet que :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue par vidéoconférence à 20 heures le mardi 16 février 2021, le Conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » (Dossier 2021-007)

6808, chemin de l'Église

Emplacement

Lot 5 860 220, Cadastre du Québec

Lot visé

Objet de la demande :

Autoriser un usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » pour l'habitation portant l'adresse civique 6808, chemin de l'Église.

Considérant la pandémie de COVID 19, le public ne peut assister à la séance du conseil municipal.

Par conséquent, vous pouvez vous faire entendre sur la présente demande en nous transmettant vos questions et/ou commentaires par courriel à l'adresse <u>urbanisme@st-damien.com</u> ou par courrier à l'adresse <u>6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0</u> avant le 15 février à 16 h 30.

450 835-3419 / Sans-frais: 1-888-835-3419

Telécopieur: 450 835-5538

Donné à Saint-Damien, ce 29 janvier 2021.

Eric Gélinas M.ATDR Directeur général adjoint